

CAISSE DESJARDINS DE HULL-AYLMER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de la 3^e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer tenue le mardi 19 avril 2016, à 19 h 00, à la salle Chopin au Hilton Lac-Leamy, à Gatineau.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Mot de bienvenue

Mme Sylvie St-Pierre Babin, présidente du conseil d'administration, souhaite la plus cordiale bienvenue aux cent trente (130) membres présents à la 3^e assemblée de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer. Elle les informe que, tel que précisé à l'article 5.3 du Règlement de régie interne, l'assemblée a été dûment convoquée : des avis de convocation ont été installés dans les quatre (4) centres de services et dans l'ensemble des guichets automatiques, une invitation via l'enveloppe clignotante d'AccèsD a été envoyée aux membres et une a été déposée sur le site internet de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer dans les délais prescrits.

Elle déclare l'assemblée ouverte à 19 h 08.

La présidente présente ceux qui l'accompagnent et qui interviendront à différents moments au cours de l'assemblée : M. David Robitaille-Murray, secrétaire du conseil d'administration et M. Stéphane Miljours, directeur général.

Elle présente ensuite les personnes ressources qui pourraient être appelées à intervenir au cours de l'assemblée :

- Mme Joanne Duguay, adjointe du directeur général;
- M. Sylvain Haspect, directeur - Gestion des risques et soutien aux ventes;
- Mme Pascale Ouellet, directrice - Ressources humaines et communication.

La présidente salue ses collègues du conseil d'administration et du conseil de surveillance et leur demande de se lever.

Conseil d'administration :

M. Mathieu Coutu, administrateur
M. Raphaël Déry, administrateur
M. Denis Genest, administrateur
M. MÉRILLE Kirouac, vice-président
M. François Lacerte-Gagnon, administrateur
Mme Claudine Lalonde, administratrice
M. Guillaume Morin, administrateur
Mme Julie Pelletier, administratrice
M. Gabriel Saucier, jeune dirigeant de la relève
M. Marcel Vachon, administrateur

Conseil de surveillance :

M. Michel Robitaille, président
M. Jacques P. LaMadeleine, secrétaire
Mme Liliane Moreau, conseillère
M. Alain Tanguay, conseiller

Elle mentionne également sa collègue absente, Mme Jescika Leroux-Lauzière, jeune dirigeante de la relève au conseil de surveillance.

La présidente remercie l'ensemble des dirigeants de leur excellent travail et mentionne le départ de certains collègues en cours de mandat : Mme Nicole Labelle et M. François Juneau au conseil d'administration ainsi que Mme Annie Pichette au conseil de surveillance.

Elle précise que l'ensemble de la documentation relative à l'assemblée générale est disponible sur le site internet de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer.

1.1 Secrétaire de l'assemblée

Le secrétaire d'assemblée sera M. David Robitaille-Murray, secrétaire du conseil d'administration, assisté par Mme Joanne Duguay, adjointe du directeur général.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'assemblée, la présidente précise certaines règles de fonctionnement, telles que la définition de membre et les règles d'intervention des participants.

1.2 Vote électronique

Il a été décidé de privilégier l'utilisation d'un système de vote électronique qui respecte tous les critères de confidentialité du vote et de la sécurité. Elle en explique le fonctionnement et deux (2) tests sont effectués.

1.3 Nomination des scrutateurs

La présidente propose que Mme Marie-Andrée Matteau, directrice adjointe Gestion des risques et soutien aux ventes et Mme Christine Le Blanc, conseillère - Contrôle des risques et conformité soient nommées scrutatrices.

Il est proposé par M. Raphaël Déry, appuyé par Mme Claudine Lalonde et unanimement résolu que Mme Marie-Andrée Matteau, directrice adjointe Gestion des risques et soutien aux ventes ainsi que Mme Christine Le Blanc, conseillère- Contrôle des risques et conformité soient nommées scrutatrices.

Adoptée

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente invite M. Robitaille-Murray à faire la lecture de l'ordre du jour remis en début d'assemblée.

Un membre intervient et demande l'ajout d'un sujet pour décision, à savoir le dossier de la Fondation pour le développement des coopératives.

La présidente l'informe que les points à l'ordre du jour sont statutaires et qu'il est possible d'apporter un sujet à la période prévue au point 8, parole aux membres. Sur reformulation de la proposition d'ajout en décision par le membre, elle demande qu'une vérification se fasse à l'instant pour confirmer qu'effectivement, le règlement de régie interne ne permet pas l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour.

En attente d'obtenir une réponse au contentieux, elle propose de passer au point suivant, l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer du 28 avril 2015, le tout suivi de la présentation des états financiers. Les membres acquiescent.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer du 28 avril 2015

La présidente demande une proposition autorisant M. Robitaille-Murray à lire un résumé du projet de procès-verbal de l'an passé.

Il est proposé par M. Michel McLeod, appuyé par M. Denis Brochu et unanimement résolu d'autoriser M. Robitaille-Murray à lire un résumé du projet du procès-verbal de l'an passé.

Adoptée

M. David Robitaille-Murray fait un résumé des principaux points du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer tenue le 28 avril 2015.

Il est proposé par M. Michel McLeod, appuyé par M. Denis Brochu et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer, tenue le 28 avril 2015, soit approuvé tel que présenté.

Adoptée

Un membre mentionne que les suivis aux questions posées durant la période de questions à l'assemblée de l'an passé ne sont pas assez détaillés. La présidente répond que si des suivis sont à prévoir, ils seront inscrits dans le procès-verbal de cette année et documentés sur le site internet de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer.

La présidente mentionne les suivis qui ont été faits suite aux interventions des membres à l'AGA du 28 avril dernier dont :

- **Insatisfaction en regard avec la diminution du nombre de dirigeants**

Le membre ayant soulevé son insatisfaction à l'égard de la diminution du nombre de dirigeants a été informé des réflexions des membres du conseil d'administration et des raisons de conserver le statu quo, c'est-à-dire treize (13) dirigeants.

Les réflexions du conseil d'administration ont porté notamment sur la capacité que le nombre actuel rejoigne la représentativité souhaitée (strates âge et genre) de la composition du membership. En ce sens, les membres du conseil d'administration estiment qu'à treize (13) dirigeants, ils atteignent cet objectif tout en étant optimaux quant au fonctionnement de l'instance.

- **Demande de soutien financier de la Fondation du développement des coopératives de l'Outaouais**

La demande de soutien a été soumise en février dernier. Le comité du Fonds d'aide au développement du milieu s'est penché sur le dossier et a conclu de refuser cette demande de soutien.

Mme St-Pierre Babin invite le président du comité du Fonds d'aide au développement du milieu à expliquer à l'assemblée les motifs entourant cette décision.

En complément, le directeur général explique que la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer souhaite contribuer au développement des coopératives en leur versant directement certaines sommes plutôt que de les confier à la Fondation pour son fonds de dotation.

- **Demande de réinstaurer les caisses scolaires**

La directrice des communications et ressources humaines, Mme Pascale Ouellet a fait un suivi auprès de l'intervenante à ce sujet.

Ainsi, bien que la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer souhaiterait réinstaurer les caisses scolaires, et ce, en lien avec son enjeu de développer la croissance de son membership, il est actuellement difficile, voire impossible, d'obtenir la collaboration du milieu scolaire. Il y aura donc une évaluation des différentes possibilités d'offrir ce service sur d'autres plateformes afin d'être le plus près possible de tout le membership incluant les plus jeunes.

- **Fermeture du guichet automatique sur le boulevard Alexandre-Taché**

Le directeur général s'est entretenu avec les deux membres qui sont intervenus l'an passé à ce sujet et leurs a démontré les raisons financières menant à la décision de fermer ce guichet.

Le premier intervenant souhaitait que la direction générale fasse la démonstration financière de la non-viabilité de ce guichet en assemblée générale. M. Stéphane Miljours lui a mentionné que c'était plutôt au conseil d'administration d'avoir accès à ce type de démonstration, le tout étant de leur niveau de responsabilité. D'ailleurs, le conseil d'administration examine en continu l'ensemble du réseau de distribution afin de s'assurer qu'il répond toujours aux besoins des membres tout en étant optimal d'un point de vue financier.

Le second intervenant avait soulevé son inquiétude quant à l'accessibilité pour les membres âgés et à mobilité réduite. Le directeur général lui a expliqué que ces aspects avaient bien été considérés dans l'analyse. Ainsi, la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer demeure très accessible pour les personnes à mobilité réduite et compte (3) guichets automatiques au siège social situé à moins de deux (2) km du boulevard Alexandre-Taché. Il y a également deux (2) guichets automatiques au centre de services du Plateau où les heures d'ouverture ont été étendues, incluant tous les services. Enfin, il y a possibilité d'un accompagnement personnalisé en transport adapté (par exemple en taxi) pour des membres du secteur Taché qui n'auraient aucune autre alternative.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

M. Stéphane Miljours présente les états financiers de l'année se terminant au 31 décembre 2015.

Il explique que tout au long de l'année 2015, la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer a poursuivi sa mission de répondre à l'ensemble des besoins financiers des membres tout en contribuant au mieux-être économique et social de sa collectivité. De fait, ces résultats sont intimement liés à la confiance des membres et il les en remercie, soulignant que c'est grâce à cette fidélité que nous pouvons tous profiter des avantages de la coopération et poursuivre notre développement.

Il en profite pour remercier les employés des efforts soutenus à offrir un excellent service aux membres.

Retour sur l'adoption de l'ordre du jour

Une proposition d'amendement à l'ordre du jour est demandée. M. Gabriel D'Astous en fait la proposition.

Un vote est demandé. La proposition est rejetée à 64 % par l'assemblée.

Il est donc proposé par M. Jacques P. LaMadeleine, appuyé par M. Lucien Boucher et unanimement résolu que l'assemblée se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

Adoptée

Reprise de l'assemblée selon l'ordre du jour.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4. Rapport du conseil d'administration (incluant le rapport du Fonds d'aide au développement du milieu)

La présidente du conseil d'administration livre son message aux membres de l'assemblée.

Voici les grandes lignes du bilan de l'année 2015 :

- Saine gestion de la répartition des excédents
- Accessibilité à la Caisse
- Être membre a ses avantages
- Éducation financière
- La Gouvernance

Visionnement : Capsule vidéo « Avantages membres » au Salon du livre de l'Outaouais.

La présidente exprime son appréciation à ses collègues dirigeants au conseil d'administration et au conseil de surveillance puis remercie les jeunes dirigeants de la relève : M. Gabriel Saucier au conseil d'administration et Mme Jescika Leroux-Lauzière au conseil de surveillance.

Elle souligne la création cette année d'une nouvelle catégorie de dirigeants « dirigeant honoraire » afin de reconnaître leurs engagements envers la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer. L'objectif de cette nouvelle catégorie est donc de bénéficier des expertises de ces dirigeants, tout en maintenant des liens privilégiés. En 2015, M. Denis Brochu, Mme Fleurette Larente et M. André Racicot ont reçu cet honneur.

La présidente remercie M. Stéphane Miljours pour son engagement de tous les instants et sa grande rigueur dans la gestion des affaires de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer. Elle salue également le dévouement de tous les employés et remercie les 53 721 membres de leur confiance.

En terminant, elle salue le travail accompli par la présidente et chef de la direction sortante du Mouvement Desjardins, Mme Monique F. Leroux. Elle souhaite aussi le meilleur des succès à M. Guy Cormier, élu à ce poste pour les quatre prochaines et présente une capsule vidéo de ce dernier.

Visionnement – Capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

5. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu

Mme St-Pierre invite M. Marcel Vachon, président du comité Fonds d'aide au développement du milieu, à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds.

M. Vachon présente le rapport. En 2015, c'est plus de 225 000 \$ qui ont été remis à des organismes et partenaires du milieu leur permettant de réaliser des projets stimulants, par exemple:

- Programme Desjardins jeunes au travail
- Coopérative jeunesse de services de Chelsea
- Programme d'éducation financière Desjardins « Mes Finances, mes choix »
- Les œuvres Isidore-Ostiguy
- La Fondation du Cégep Héritage
- Le Fonds d'entraide Desjardins, en partenariat avec l'Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEF)
- La Fondation Desjardins : neuf (9) étudiants de la région ont reçu des bourses totalisant plus de 15 500 \$

Consultation des membres

Cette année, la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer souhaite consulter les membres afin d'établir un cadre de sélection des projets soutenus par le Fonds d'aide au développement du milieu. À ce titre, le plan d'action est présenté :

- Élaborer une grille de sélection préliminaire
- Recueillir les commentaires et suggestions des membres par le biais d'une consultation multicanal afin de définir le cadre de sélection des projets
- Partager ce cadre de sélection
- Analyser les projets soumis en fonction des catégories priorisées par les membres de la Caisse

Après la présentation, M. Vachon mentionne aux membres qu'ils pourront poser des questions à la période de questions inscrite à l'ordre du jour.

6. Rapport du conseil de surveillance

Le président du conseil de surveillance, M. Michel Robitaille, fait la lecture du rapport du conseil de surveillance qui se trouve dans le rapport annuel et remercie ses collègues :

- M. Jacques P. LaMadeleine
- Mme Liliane Moreau
- M. Alain Tanguay
- Mme Jescika Leroux Lauzière, jeune dirigeante de la relève

Il souligne également le travail de la direction générale et remercie Mme Pascale Ouellet pour son soutien.

7. Présentation des états financiers (sujet traité avant l'adoption de l'ordre du jour)

PAROLE AUX MEMBRES

8. Période de questions

7.1 Période de questions au conseil d'administration

Questions/commentaires soumis par les membres :

- **M. Alain Roy est préoccupé par l'annonce d'un nouveau projet de Loi sur les coopératives lors du dernier budget du gouvernement du Québec.**

Mme Sylvie St-Pierre Babin l'assure que lorsque ce projet de Loi sera déposé, un suivi sera fait et que des représentations auront lieu par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

- **M. Jean-Marie Foucroule suggère que le Mouvement Desjardins garde la vision et la philosophie de son fondateur.**

Mme St-Pierre Babin le remercie pour son commentaire.

- **M. Réjean Laflamme revient sur la demande de soutien financier de la Fondation pour le développement des coopératives et demande que la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer en devienne membre.**

Le directeur général fait part des éléments en égard à la décision de ne pas aller de l'avant avec ce dossier. Il mentionne qu'il a rencontré M. Roy et que la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer offrira son appui à la Fondation sous une autre forme qu'un engagement à soutenir leur fonds de dotation.

- **M. Alain Roy, président de la Fondation pour le développement des coopératives informe l'assemblée des objectifs de la Fondation.**
- **M. Raphaël Déry dit croire en la Fondation pour le développement des coopératives et désire que le dialogue se poursuive.**
- **M. David Lamontagne demande la raison de la diminution des frais d'exploitation.**

Le directeur général explique qu'une réorganisation à l'interne, une consolidation des opérations ainsi que la diminution des coûts liés au réseau de distribution et aux places d'affaires a permis de diminuer l'ensemble des frais d'exploitation.

- **M. Alain Tanguay demande quelles sont les raisons pour lesquelles l'AMF considère Desjardins d'une importance systémique.**

La présidente répond à sa question.

- **M. Alain Roy est inquiet de la baisse du membership et à la cote dans l'ensemble du Mouvement Desjardins.**

La présidente mentionne que l'ensemble du Mouvement Desjardins en est conscient. Elle indique qu'il y a eu une perte de 300 membres dans la dernière année sur un total de 53 271 et que la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer a comme objectifs de freiner cette tendance et de recruter de nouveaux membres.

8.2 Période de questions au conseil de surveillance

Aucune question n'est adressée au conseil de surveillance.

DÉCISIONS

9. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes

La présidente demande au directeur général d'expliquer la recommandation du conseil d'administration.

Il présente et explique la recommandation du conseil d'administration concernant les intérêts à être payés sur les parts permanentes, soit un taux de 4,25 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et de 3,50 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

Il est proposé par M. Denis Brochu, appuyé par M. Guillaume Morin et unanimement résolu que la recommandation soit acceptée, pour un taux de 4,25 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et de 3,50 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

Adoptée

10. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes

La présidente demande au directeur général d'expliquer la recommandation du conseil d'administration.

Il présente et explique la recommandation du conseil d'administration concernant les intérêts à être payés sur les parts de ristournes, soit un taux de 4,25 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et de 3,50 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

Il est proposé par Mme Colette Kirouac, appuyé par M. Claude Villeneuve et unanimement résolu que la recommandation soit acceptée, pour un taux de 4,25 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et de 3,50 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015.

Adoptée

11. Adoption de la répartition des excédents annuels

Le directeur général présente la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

Projet de répartition des excédents :

Excédents à répartir :	14 148 000\$
Intérêts :	
▪ Parts permanentes	(704 904) \$
▪ Parts de ristournes	(78 608) \$
Réserve de stabilisation	(0) \$
Réserve générale	(10 593 488) \$
Ristourne totale	(3 800 000) \$
Fonds d'aide au développement du milieu	(0) \$
Réserve pour ristourne éventuelle (RRE)	(0) \$
Impôts récupérés	1 029 000 \$
Total	0 \$

Il est proposé par Mme Liliane Moreau, appuyé par M. André Racicot et unanimement résolu que le projet de répartition des excédents annuels, pour l'année se terminant le 31 décembre 2015 soit accepté tel que recommandé.

Adoptée

12. Élection des membres du conseil d'administration

Comme le prévoit le Règlement de régie interne, les mises en candidature devaient se faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer au plus tard le vendredi 8 avril 2016 à 16h 00. Les noms des candidats ont ainsi été affichés dans les établissements et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

N'étant pas sortante de charge, Mme St-Pierre Babin agira comme présidente d'élection.

Le secrétaire, M. David Robitaille-Murray étant lui-même candidat, le secrétaire adjoint M. Miljours agira comme secrétaire d'élection tel que le prévoit le Règlement de régie interne.

Sortants de charge

- Mme Claudine Lalonde
- M. David Robitaille-Murray

En plus des deux (2) sortants de charge, il y a deux (2) postes vacants pour un mandat de trois (3) ans.

Candidatures reçues dans les délais prévus :

- **Mme Claudine Lalonde**
 - Proposée par M. François Lacerte-Gagnon
- **Mme Emmanuelle Pednaud Jobin**
 - Proposée par M. Marcel Fleurent

- **M. Manuel Penagos**
 - Proposé par Mme Maria Elvira Arrieta
- **M. David Robitaille-Murray**
 - Proposé par Mme Carole Robitaille
- **M. Vincent Roy**
 - Proposé par Mme Alexandra Cool-Fergus

Puisque le nombre de mises en candidatures reçues est supérieur au nombre de postes à combler, il y aura des élections.

Les candidats sont invités à dire quelques mots pour se présenter. La durée maximale de l'allocution est de 2 minutes et ces derniers se présenteront par ordre alphabétique.

Sont invités à se présenter :

- Mme Claudine Lalonde
- Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin
- M. Manuel Penagos
- M. David Robitaille-Murray
- M. Vincent Roy

La présidente explique la procédure d'élection.

Une fois la période de votation terminée, la présidente d'élection déclare élus par ordre alphabétique aux postes d'administrateurs :

- **Mme Claudine Lalonde**
- **Mme Emmanuelle Pedneaud Jobin**
- **M. Manuel Penagos**
- **M. Vincent Roy**

La présidente félicite les personnes élues et adresse des remerciements à M. David-Robitaille-Murray pour ses années de contribution très appréciées au conseil d'administration.

13. Élection des membres du conseil de surveillance

La présidente d'assemblée informe l'assemblée des dirigeants sortants de charge au conseil de surveillance :

- Mme Liliane Moreau
- M. Michel Robitaille

En plus du poste du sortant de charge, il y a un (1) poste vacant.

Candidatures reçues dans les délais prévus :

- **Mme Liliane Moreau**
 - Proposée par Mme Louise Lavallée
- **M. Jean-Claude Nguyen-Tran**
 - Proposé par M. Martin Leduc
- **M. Michel Robitaille**
 - Proposé par Francine Robitaille

En plus des deux (2) sortants de charge, il y a un (1) poste vacant pour un mandat de deux (2) ans. Comme le prévoit le règlement de régie interne à l'article 6.17, il est proposé que l'attribution des mandats aux candidats élus se fasse par tirage au sort lors de la prochaine réunion du conseil de surveillance prévue le 16 mai 2016.

Puisque le nombre de mises en candidatures reçues est égal au nombre de postes à combler, la présidente d'élection déclare élus :

- **Mme Liliane Moreau**
- **M. Jean-Claude Nguyen-Tran**
- **M. Michel Robitaille**

Mme St-Pierre Babin félicite les élus et invite le nouveau dirigeant élu, M. Jean-Claude Nguyen-Tran à se présenter.

14. Signature de l'engagement solennel et remerciement

La présidente invite tous les dirigeants élus et réélus à s'approcher pour signer leur engagement solennel.

Elle félicite les dirigeants nouvellement élus et à ceux engagés depuis plusieurs années au sein du Mouvement Desjardins.

Enfin, elle remercie les membres pour leur présence et leur participation à cette 3^e assemblée.

15. Levée de l'assemblée

La présidente déclare l'assemblée levée à 22 h 03, l'ordre du jour étant épuisé.

Sylvie St-Pierre Babin, présidente

Raphaël Déry, secrétaire